

Est-ce que le dynamisme de l'informel a besoin de l'Etat ?

***Amsterdam, janvier 2020
compilation par John Lucas Eichelsheim***



L'économie informelle	1
Les rôles de l'économie informelle	3
L'accumulation de la monétarisation de la société	4
Origine et rôles des tontines	5
Les structures d'entraide de type informel	7
Le mbotaye	8
Etude de cas en Guinée-Bissau : Cristina Djata, bideira à Canchungo	9
Une bideira à Canchungo sans « grand K »	11
Bibliographie :	12

L'économie informelle

L'organisation internationale de travail définit ***l'économie informelle*** comme un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations d'emploi, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme (OIT 2013: 16). En général et par convention, l'économie informelle exclut les activités agricoles. Si l'économie informelle fait partie de l'économie non observée (ou non enregistrée), elle n'en est qu'une composante. Il convient ainsi de la distinguer de ***l'économie souterraine*** où les entreprises cherchent délibérément à se soustraire aux régulations publiques, en particulier fiscales, et de ***l'économie illégale*** qui porte sur des produits – biens et services – interdits par la loi. En dépit de comportements économiques bien différenciés, les marges sont parfois floues et il existe des intersections entre ces trois composantes.

Les réseaux d'origine (structures familiales, communautés ethniques ou villageoises) de ***l'économie informelle*** occupent une place centrale lors des premières étapes de l'installation des migrants en ville (accès au logement, premier emploi, etc.). Le faible nombre d'emplois créés dans les secteurs dits ***modernes*** favorise le poids toujours considérable de l'économie informelle, qui

accapare, entre 66% des emplois non agricoles en Afrique subsaharienne (Berrou, J.-P. & Eekhout, T., 2019). Conséquences des diverses crises économiques et de l'exode rural, le secteur informel a été et reste un formidable amortisseur social. Le secteur informel a un rôle important à jouer, surtout dans les pays en développement, où il peut être considéré comme le terreau de la croissance économique future dans l'économie formelle. Il sert aussi d'amortisseur important contre le sous-développement et les incertitudes économiques du secteur formel en assurant la subsistance de segments entiers de la population. En effet, l'économie informelle est souvent plus grande dans les pays pauvres et émergents que dans les pays plus riches.

Le secteur informel joue un rôle d'adoption des migrants et un rôle d'accueil des agents économiques exclus du secteur officiel. C'est une zone tampon entre le secteur traditionnel rural (le monde paysan ou le troc est roi) et le secteur moderne. La fin du troc a chassé la population rurale vers le secteur informel faute d'être captée par la fonction publique. La divisibilité des produits, et leur demande évolutive en raison de la faiblesse de leur pouvoir d'achat, est un facteur qui renforce le couple vendeur/acheteur. Cette relation au-delà de sa fonction économique, favorise une convivialité absente dans le secteur formel où les prix ne donnent pas lieu à des négociations. La baisse sans cesse croissante du pouvoir des salaires exerçant dans le secteur moderne incite les ménages à rechercher des revenus complémentaires dans le secteur informel pour joindre les deux bouts du mois.

En dépit de son poids prédominant dans les pays en transition et en développement (PED), *l'économie informelle* est longtemps restée largement méconnue, constituant un angle mort des politiques publiques. Comment caractériser le secteur informel ? Est-il un frein ou un moteur de la croissance dans les PED ? L'économie informelle est une composante essentielle de l'économie des PED, et sa taille s'est même accrue depuis la crise. Quelles que soient les hypothèses de croissance pour les prochaines années, l'économie informelle est là pour rester. Pourtant, il est frappant de constater qu'elle demeure une terra incognita des politiques économiques, largement ignorée par les autorités. La reconnaissance officielle (ce qui ne signifie pas légalisation) de l'économie informelle est la première des mesures à prendre. Outre son faible coût, elle présente deux avantages : faire de l'économie informelle un objet à part entière des politiques publiques ; relayer la *voix* des informels dans leurs négociations avec l'État et le dialogue social (Roubaud, 2014).

À long terme, on s'attend à ce que le développement d'un pays s'accompagne d'une réduction progressive du secteur informel, conformément au fait qu'il ne représente qu'un résidu dans les pays développés. En réalité, la relation entre informalité et développement n'est pas linéaire. En effet, la représentation classique du changement structurel et de la modernisation met en avant le recul d'un secteur agricole faiblement productif et peu rémunérateur. Mais dans les faits, la transition ne se fait pas principalement au bénéfice du secteur formel et de ses emplois salariés protégés. Elle commence par une montée en puissance des non-salariés et du secteur informel non agricole. Cette première étape de croissance du secteur informel est bien un signe de développement, car la productivité y est significativement supérieure à celle enregistrée dans l'agriculture familiale de subsistance. La taille du secteur informel augmente en période de crise et ne diminue pas en temps de prospérité (Roubaud, 2014).

Ce n'est que dans un second temps que le secteur informel recule tandis que le secteur formel prend le relais. Même dans cette configuration, le secteur informel a de beaux jours devant lui. D'une part, dans les nombreux pays, la base de départ

du secteur formel est si faible, qu'en dépit d'une croissance accélérée, le secteur informel reste et restera longtemps dominant. D'autre part, peu de pays ont réussi à échapper à la fameuse trappe à revenus intermédiaires, écueil classique de cette seconde phase de la transition (Roubaud, 2014).

Les rôles de l'économie informelle

L'économie informelle est composée d'activités qui ont de commun de ne pas être formelles, c'est à dire **régentées par l'État**. Pour Hernando de Soto Polar, le nouveau chouchou des discussions économiques (voire la controverse Thomas Piketty – Hernando de Soto et de Soto – Gilbert, 2010) « l'informel en soi n'est pas une solution » mais la manifestation d'une capacité entrepreneuriale qui doit **nécessairement être formelle pour se développer**.

Mais si l'Etat ne s'occupe pas de toi ? Il faut bien vivre, et la débrouillardise est la dernière ressource disponible, accompagnée de solidarités familiales et de voisinage, de coups de mains donnés et rendus, de dons et de trocs. Les petits boulots au noir, les services gratuits de toute nature pour se nourrir, se vêtir, se soigner, et même se former font alors office d'amortisseur social. **L'accumulation de la monétarisation de la société** est actuelle dans tous les recoins de la vie, que ce soit urbain ou rurale. Selon les enquêtes de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS) de 2005-2006 et de 2011 par l'ANSD, la taille moyenne d'un ménage en monde rural est de 10 personnes en 2011 avec des dépenses journaliers par tête de 445 FCFA en 2005 et de 486 FCFA en 2011. A lui seul le poste «Alimentation et boissons non alcoolisées» pèse près de 55,8% du budget des ménages en 2005 contre 68,3% en 2011. En 2005, l'insuffisance de revenus monétaires est très répandue : elle touche plus de trois ménages sur quatre (77,0%). En 2011, l'incidence de la pauvreté monétaire est estimée à 57,1% en zone rurale. En Guinée-Bissau les dépenses journaliers par tête étaient de 405 FCFA en 2002 et de 472 FCFA en 2010 (ILAP 2). Le besoin d'argent et de plus en plus pressant.

L'autoconsommation représente actuellement moins de la moitié des produits consommés ce qui rend la population rurale de plus en plus dépendant de l'offre des marchés locaux (ruraux ou urbains). L'approvisionnement des marchés locaux et des marchés d'exportation sont devenus le socle de la production agricole et même les marchés urbains sont devenus d'une valeur économique équivalente aux marchés ruraux. Partant des dépenses de consommation, il est à noter que les 20% les plus riches ont effectué 37,4% des dépenses totales de consommation en 2011 tandis que les 20% les plus pauvres n'ont réalisé que 6,6% des dépenses. En moyenne, un individu du quintile le plus riche a dépensé 367 542 FCFA au cours de cette année alors que dans la même période, celui du quintile le plus pauvre n'a pu dépenser que 157 756 FCFA, soit une dépense moyenne par personne parmi les plus riches 2,3 fois plus importante que celle d'une personne parmi les plus pauvres. La structure de dépense très tributaire de l'alimentation est caractéristique d'un pays pauvre où les ménages accordent **plus de la moitié de leurs dépenses à la nourriture**. Une disparité importante a été notée dans les dépenses globales consacrées par les ménages entre le milieu urbain (64,7%) et le milieu rural (35,3%). Les écarts dans les dépenses de consommation entre riches et pauvres sont maintenus quelle que soit la zone considérée.

Il est évident que la monétarisation du monde rural et le fait que sur tout marché on consomme davantage qu'on ne vend, provoquent un besoin grandissant de l'argent. Toute transaction journalière est dictée par l'argent qui n'est seulement disponible goutte à goutte. Le citoyen lambda achète ses clopes non en paquet

mais à l'unité, le riz pas par sac mais au gobelet. Il achète le poisson pas frais mais transformé qu'il peut utiliser petit à petit sur une longue période et selon les moyens disponibles.

Pour De Soto, rappelant que « les pays pauvres ont besoin des solutions que les pays développés ont adoptées au XIXe siècle, pas au XXIe siècle », une condition primordiale de fonctionnement du capitalisme est la protection du droit de propriété par l'État. Dans ce livre, il explique que l'arsenal législatif progressivement mis en place en Occident a permis une émancipation de l'individu par rapport à la communauté, la garantie de la propriété, la généralisation et la standardisation des titres de propriété. Cette dernière permet également une baisse du coût de transaction : « dans les pays en voie de développement et les ex-pays communistes, les gens conduisent leurs cochons au marché pour les vendre un à un, comme ils le font depuis des milliers d'années, alors qu'en Occident, des courtiers apportent au marché des représentations de leurs droits sur les cochons. »

Dans les pays pauvres, les trois quarts des habitants n'existent pas légalement. Ils ne possèdent pas d'extrait de naissance, de titre de propriété pour leur maison. Leurs entreprises, leurs commerces tournent sans responsabilité juridique, sans vraie comptabilité, les contrats se font à l'amiable. Les pauvres sont illégaux dans notre monde, voilà le problème. Plus exactement "extra—légaux". Ils ne peuvent passer contrat avec le centre-ville, encore moins entrer dans l'économie mondialisée. Leurs richesses constituent un immense "**capital mort**".

L'accumulation de la monétarisation de la société

Mais est ce que ce n'est pas justement la protection forcée du droit de propriété qui a favorisé la monétarisation de tous les aspects de la société. Cette monétarisation est même devenue manifeste dans des anciennes **relations familiales** comme celles entre pêcheurs et leurs familles. L'approvisionnement en poissons frais pour la transformation s'effectuait directement sur l'aire de débarquement : les épouses attendaient les pêcheurs et se dirigeaient vers **leurs pirogues** avant même qu'elles aient accostées. Prélevant les quantités convenues pour leurs besoins, elles répartissaient aussi les parts de poissons revenant aux pêcheurs et aux journaliers éventuellement recrutés pour le transport. Il y a une génération, on pouvait encore observer ces échanges privilégiés sur la plage de débarquement.

Chaque femme engagée dans la transformation artisanale de poissons se souvient de l'organisation qui prévalait encore il y a vingt ans et signale surtout les changements qui ont marqué le processus de fabrication. Le passage de l'espace domestique à la plage, d'une main-d'œuvre familiale féminine à une main-d'œuvre salariée masculine, le perfectionnement des claies, les essais puis la diffusion rapide des fours de cuisson, sont les principaux facteurs de réorganisation du travail, entraînant des coûts nouveaux. Les femmes n'ont plus systématiquement de liens privilégiés avec des pirogues de pêcheurs. Elles luttent avec d'autres concurrent(e)s pour accéder le plus vite possible aux poissons qu'elles recherchent, payant alors au comptant leur approvisionnement.

Traditionnellement, la transformation du poisson est caractérisée par une forte division des tâches entre les sexes : les femmes contrôlent et réalisent les principales opérations (parage, cuisson, séchage) tandis que les hommes

participent aux travaux lourds de transport, de remplissage, d'élimination des cendres et déchets des aires de braisage. En fait, dès que les femmes sont passées de la maison à la plage pour leurs opérations de transformation, elles ont fait appel à de la main d'œuvre d'abord largement familiale, composée de jeunes parentes en apprentissage (nièces, cousines éloignées dans la parentèle) entretenues par la transformatrice, généralement perçue comme un véritable chef d'entreprise à qui on confie volontiers l'éducation d'un enfant. Cette tradition familiale s'est peu à peu modifiée : les artisanes enrichies par la transformation trouvent dans les vagues de migration issues des zones rurales défavorisées, une ressource abondante en journaliers, capables d'assumer toutes les tâches possibles, peu exigeants sur les salaires. Payés à la tâche ou à la journée, plus rarement à l'année, ces migrants se sont parfois rapidement spécialisés.

Depuis l'ère coloniale, les tentatives de formalisation des activités économiques se sont succédées jusqu'à nos jours. Première tentative de formalisation fut l'organisation coopérative. À partir des années 1984, le gouvernement du Sénégal institutionnalisa le groupement dit **d'intérêt économique** par la loi 84-37 du 11 mai 1984. Cette loi a pour objectif de permettre aux opérateurs de s'organiser en groupements, de mener des activités économiques, d'accéder au crédit. Le Groupement d'Intérêt Economique, conçu par l'Etat et proposé comme modèle d'organisation est totalement différent du modèle traditionnel **tontinier**¹, conçu par et pour les populations elles-mêmes. Le but visé par l'Etat dans cette nouvelle tentative de formaliser l'activité économique est double : L'Etat vise à élaborer des statistiques fiables et objectives sur l'ensemble des acteurs qui s'investissent de façon informelle dans tous les secteurs de la vie économique du pays. En même temps, l'Etat compte tirer profit des retombées financières de ces activités par le biais des impôts et taxes sur la valeur ajoutée.

Origine et rôles des tontines²

Jeanne Semin (2007) écrit que le principe des pratiques tontinières est simple : la somme des cotisations cumulées est remise, à tour de rôle, à chaque participante. Une épargne ou un crédit est ainsi débloqué à chaque tour de tontine au profit d'une bénéficiaire différente. Les tontines féminines sont très développées en Afrique de l'Ouest et l'origine de ces tontines fait l'objet de plusieurs interprétations scientifiques qui se conjuguent dans la réalité historique.

De nombreux auteurs s'accordent pour penser que la pratique courante des tontines actuelles découle d'une monétarisation des habitudes traditionnelles de collectivisation, et de l'existence, dans les sociétés africaines traditionnelles, de regroupements entre voisins ou entre personnes d'un même groupe d'âge, pour s'entraider à tour de rôle lors des différents travaux (labours, récoltes, restauration des toitures, etc.). Avec les tontines, l'objet **travail** mis traditionnellement en commun serait devenu **monnaie**. Cette hypothèse met l'accent sur une forme d'agir économique, qui privilégie d'une manière générale la collectivisation des ressources pour le bénéfice de chacun. Et ce système de cotisation apparaît comme efficient au Sénégal aussi bien chez les enfants des rues que chez les agriculteurs ou les femmes commerçantes. Ces exigences holistes constituent certainement un terreau fertile pour la cotisation rotative, mais n'expliquent pas

¹ Le mot « tontine » employé en français tire son origine du nom d'un banquier napolitain, Lorenzo Tonti, qui passe en Europe pour en être son créateur

² extraits de Jeanne Semin (2007)

l'émergence de groupes structurés et de ces affaires de femmes que sont devenues les tontines ouest-africaines.

Abdoulaye Kane (2001 : 10) étudie une hypothèse intéressante selon laquelle le développement des tontines en argent correspond au Sénégal à une monétarisation progressive des rapports de dons/contre-dons rituels obligés au sein de la parenté et du voisinage. Ces dons se font en particulier au cours des cérémonies familiales de mariage et de baptême. Ils incombent aux femmes, alors qu'à ces mêmes occasions, les prérogatives religieuses reviennent aux hommes. Au sujet de ces échanges, parfois très dispendieux du fait d'une réciprocité décuplée, les femmes africaines observent une comptabilité précise. La pratique des tontines est étroitement liée à ces dons et contredons occasionnés par les cérémonies de passage : les tontines sont le seul moyen de rassembler les sommes considérables d'argent nécessaires à la satisfaction de ces obligations cérémonielles. La division sexuelle du rituel expliquerait pourquoi les tontines sont, comme le souligne l'adage populaire principalement une affaire de femmes. L'argent est mis en circulation dans un circuit complexe inter-féminin polarisé par les dépenses cérémonielles, où s'enchevêtrent l'activité économique, les dépenses quotidiennes, les formes d'épargne et les dons ou contre-dons.

L'efficacité économique d'une réciprocité équilibrée au sein de groupes solidaires permet aux femmes africaines de faire face aux exigences des dépenses cérémonielles, mais aussi à la crise économique du développement à partir des années 1980. L'échec général des politiques d'ajustement structurel s'accompagna d'une faillite du système bancaire importé d'Occident au profit de grands chefs religieux ou politiques, qui ne remboursèrent pas les prêts accordés. Les banques apparurent comme peu fiables et inaptes à satisfaire le besoin de mobilisation de l'épargne. En ouolof, depuis lors, l'expression **dama bank** signifie : **je suis ruiné**. Les tontines, en tant que forme plus efficace d'épargne solidaire, connurent alors un essor particulier. D'après les données fournies par des études comparatives réalisées entre 1987 et 1994 dans cinq pays de la zone Franc, (Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, Congo et Gabon), le taux moyen de participation à une tontine est passé de 29% à 70% de la population. La crise qui touche aussi la sphère masculine de l'emploi impose de plus en plus de responsabilité financière aux femmes. Les tontines permettent alors de répondre à un besoin croissant de mobilisation de capitaux. Grâce à une très grande souplesse d'organisation, on observe une grande diversité d'arrangements tontiniers. Ce système contraignant de cotisation collective apparaît comme généralement plus fiable, plus efficace et plus accessible que le système bancaire anonyme, coûteux, et peu sûr en Afrique.

Dans la grande majorité des sociétés d'Afrique de l'Ouest, le lien matrimonial est réglé par une répartition budgétaire des responsabilités conjugales. Dans ce cadre, les convenances, la coutume et, pour certains, la loi coranique, veulent que le mari prenne en charge les besoins matériels élémentaires de sa (ses) femme(s) et de ses enfants. Chaque mois, il doit donner à sa femme la **ration**, et chaque jour la **dépense**. Il doit aussi prendre en charge le coût du logement et acheter des vêtements. Une part de ce qui est gagnée par le produit du travail des femmes est capitalisée à travers les tontines. En usant ainsi des obligations traditionnelles de leur mari et des avantages de l'accès au revenu (par le travail ou par les allocations familiales), elles s'assurent un capital social et économique d'indépendance, qu'elles présentent surtout comme une sécurité face à la polygamie des hommes.

Les structures d'entraide de type informel

Les tontines existent sur tous les continents et apparaissent partout sous une figure commune. Leurs adhérents s'y associent pour mettre en commun leurs cotisations et chacun y reçoit à tour de rôle le capital rassemblé. Au cours de chaque séance, l'épargne collectée est ainsi redonnée à l'un des participants. Le fonctionnement de ces associations fait généralement appel aux mêmes valeurs : la confiance, la solidarité, la prévoyance... Le dynamisme des tontines voisine avec les défaillances des systèmes bancaires. La manière dont elles enseignent les vertus de confiance et d'équité éclaire sous un jour nouveau le dysfonctionnement des banques. Si celles-ci souhaitent établir des relations plus fructueuses avec leurs clients, elles seront bien inspirées de « tontiniser » leurs modes de fonctionnement (Henry et al. 1991).

Si ce système a connu et connaît encore de beaux jours, c'est certainement à cause d'une confiance mutuelle régnante entre les femmes qui composent ce groupe et qui se connaissent généralement toutes ; mais aussi à cause de leur solidarité, avec la possibilité du groupe d'intervenir dans des cas particuliers directement envers l'une d'entre elles qui éprouveraient des difficultés réelles. Il faut aussi préciser qu'avec la tontine, la personne ne rembourse pas le montant alloué, mais devra simplement s'acquitter de sa cotisation chaque semaine. Ce qui rend ce système plus acceptable que les banques traditionnelles pour nombre d'africains : c'est que dans la plupart des cultures, et particulièrement dans les cultures sénégalaises, les gens sont moins portés à contracter des dettes, mais plutôt à faire le troc ou l'échange. Sans oublier que, avec les prêts, les banques poursuivent en justice en cas de non remboursement et vous arrachent tout ce que vous leur devez (Henry et al. 1991).

Dans cet environnement, les transformatrices, longtemps maîtresses de leurs outils, de leurs approvisionnements, ont aussi révélé la **fragilité de leurs modes de commercialisation**. Ceci explique leur adhésion rapide et croissante à des **structures d'entraide de type informel**. Pour protéger leur métier mais aussi pour revaloriser ou renforcer leurs réseaux de commercialisation, enfin pour diminuer sensiblement les nouveaux coûts de transaction générés entre autres par l'éloignement de leurs sites de travail. Ces organisations sont désormais très attractives pour les femmes : elles devraient leur permettre de mieux affronter les concurrences masculines. En fournissant des appuis financiers gérés collectivement (pour un fonds de roulement, pour l'acquisition de fours, pour le renouvellement et le développement des claies), les structures informelles se présentent comme des institutions de gestion des risques et des coûts de transaction. Au Sénégal on rencontre le **mbotaye**, le plus ancien modèle d'organisation rencontré dans la filière de valorisation des produits halieutiques et en Guinée-Bissau le **mandjuandade**. Ces modèles endogènes à la fois culturel et traditionnel sont des structures d'entraide de type informel.

Le **mbotaye** est perçu par les femmes transformatrices comme étant une organisation créée par et pour les acteurs à la base. Toutes les organisations formelles mises sur pieds au niveau du volet de la transformation artisanale des produits de pêche se sont inspirées du **mbotaye**. Les actrices de la transformation artisanale ont essayé d'utiliser l'argent cotisé au sein des **mbotaye** pour la constitution des premiers groupements d'intérêts économiques. Mais cette transformation n'a jamais eu les résultats espérés.

Le *mbotaye*³

Au Sénégal, ces organisations socioéconomiques dans le cadre de la transformation artisanale des produits de pêche, ont été créées pour la plupart sous les *mbaar* (abris de repos et de palabres pour les femmes transformatrices, installés dans les sites de transformation) et conservent toujours leur dynamisme. Ces *mbaars* sont à la fois des sous-groupes de femmes et des abris où celles-ci se reposent après le travail. Physiquement, ce sont des abris constitués d'une toiture soutenue par quatre pieux. Sur le plan social, ils constituent des groupes de personnes liées par des affinités, des liens de parenté ou ayant en commun un intérêt ou un objectif à partager. En d'autres termes, le *mbaar* est un groupe de personnes ayant en commun un lien social et un objectif à atteindre. De plus en plus, les femmes continuent de vivre traditionnellement à travers leur *mbaars* et se servent de leur GIE, forme moderne de regroupement, pour se procurer du financement (Ba, 2006).

Le *mbotaye*, comme organisation socioéconomique et culturelle, est basé sur des générations, des liens de parentés, ou ethniques, d'origines, ou de voisinage. Toutes ces affinités font du *mbotaye* un outil efficace d'organisation, de gestion, et de développement des activités. Cette forme d'organisation est très importante pour les femmes car, elle constitue un véritable *fonds de roulement* destiné à l'autofinancement des activités à travers des tontines appelées *natt*⁴. Pour ce faire, les femmes initient des rencontres le plus souvent hebdomadaires et dont l'ordre du jour porte principalement sur le recouvrement des cotisations des membres.

Il présente une structuration hiérarchisée avec une *yayou mbotaye* (la mère des membres de l'organisation). Cette vision recoupe le modèle de la société sénégalaise qui accorde beaucoup de respect à la personne âgée. D'ailleurs, cette notion de solidarité est traduite dans la langue wolof à travers l'expression *mbolo moy dolé*, et signifie (l'union fait la force).

Le *mbotaye* est perçu par les femmes transformatrices comme étant une organisation créée par et pour les acteurs à la base. Toutes les organisations formelles mises sur pieds au niveau du volet de la transformation artisanale des produits de pêche se sont inspirées du *mbotaye*. Les actrices de la transformation artisanale ont utilisé l'argent cotisé au sein des *mbotaye* pour la constitution des premiers groupements d'intérêts économiques. Le nombre élevé des membres, particulièrement dans le cas du *mbotaye*, est lié selon les femmes enquêtées aux critères de compétence, de savoir-faire, d'honnêteté, de sommes d'argent réunies, de disponibilité des dirigeantes et de l'oubli de soi. Les propos d'une de ces membres sont illustratifs :

« Le *mbotaye* que je dirige compte 112 membres, or au départ on était que 13 membres ? Cela veut dire que les gens apprécient ce que nous sommes en train de faire. Même des hommes sont devenus membres du *mbotaye* que je dirige. D'après eux ils ont acceptés d'être membres pour la seule et simple raison que moi qui dirige ce *mbotaye*, je suis compétente, disponible et honnête ».

Les raisons ayant entraîné le départ de certaines femmes des Groupements d'Intérêts Economiques posent aussi toute la confusion qui entoure la gestion financière des groupements d'intérêts économiques au niveau local. Les prêts

³ Mbotaye a une connotation de maternité et est associé au fardeau que la femme (mère) porte sur le dos (bébé)

⁴ En wolof Natt signifie la cotisation de la levée et le Nattou renvoie à l'appartenance à la tontine. Aussi écrit comme nat, nath, naat ou autre

alloués au niveau des GIE ne respectent souvent pas la période optimale et s'ils tombent pendant la période de pêche morte celles qui les contractent les utilisent pour d'autres dépenses différentes de celles pour lesquelles ils étaient destinés et cela est source de nombreuses difficultés pour les femmes. Les difficultés d'adaptation de l'octroi des crédits aux périodes dites de campagne de pêche, comme cela se fait au niveau du **mbotaye**, renseigne sur la non maîtrise par les différents intervenants de la filière, particulièrement les partenaires au développement (ONG, pays amis, etc.) des réalités locales.

La période dite **campagne de pêche** est considérée par les femmes comme le meilleur moment pour le financement des activités de transformation. Elle coïncide avec l'abondance de la production halieutique. Cette période commence au mois de novembre et se termine au mois de juin, avec un pic entre décembre et mars. Quant à la campagne dite de « pêche morte », elle dure de juillet à octobre. Une participante affirmait : « Il est plus facile de s'approvisionner pendant les mois d'avril, mai et juin car à partir de juillet dès que la pluie commence à tomber la sardinelle disparaît et le prix de la caisse de 50 kgs qu'on achetait à 1000 F CFA (1,5 euros), atteint 2500 F CFA » (4 euros). »

Etude de cas en Guinée-Bissau : Cristina Djata, bideira à Canchungo

La **bideira** (nom crioulo) est une femme qui vend du poisson dans le commerce informel. Son statut se manifeste par les rumeurs qui courent dans la ville sur leurs prétendus « fortunes » et leur « force ». Les circuits de distribution fréquentés par ces femmes sont relativement courts (rayon de 100 km au plus). Certaines sont des semi-grossistes. Les femmes de pêcheur écoulent en général la production de leur mari, tandis qu'une **bideira célibataire** peut choisir la production d'un pêcheur et même seulement la partie qui l'intéresse.

Cristina Djata, petite femme dynamique à teint clair, un peu plus d'une trentaine d'années, est **bideira** à Canchungo depuis un très jeune âge. Elle a quitté l'école pour aider son père pêcheur avec la vente de ses prises. Cristina Djata, porte toujours un tablier d'une couleur vive sur lequel est accrochée une grande bourse en cuir. Ses cheveux sont protégés par un foulard. Elle se rend tous les jours au marché, sauf les dimanches.

Cristina est membre du Grupo de **Mandjuandade « Abel Djassi »** (nom de guerre d'**Amilcar Cabral**). « Abel Djassi » est une **mandjuandade** qui regroupe 33 bideira **Felup** dont 13 disposent de suffisamment de fonds propres pour exercer leur métier, tandis que les 20 autres doivent se tourner vers des revenus supplémentaires : vente porte à porte, sel, linge, huîtres. Les membres cotisent 250 FCFA/mois pour une **tontine**. Elles ne savent pas lire ni écrire mais mieux compter que Einstein et peuvent identifier les espèces de poissons avec leurs particularités comme un halieute.

Au Sénégal et en Guinée-Bissau existent des regroupements informels de femmes par parenté, amitié, voisinage, à visées culturelles et d'entraide sociale. Au sein de ces regroupements fonctionne souvent une sorte de tontine rotative mieux connue sous le nom Anglais de **Rotating Savings and Credit Associations (ROSCA)** ou **Associations d'épargne et de crédit rotatives (AECR)**. Se rencontrent alors traditions associatives des femmes et des formes d'épargne/crédit plutôt professionnelles.

En résumé, on peut identifier les traits opérationnels de l'AECR de la façon suivante :

- il s'agit d'un schéma d'épargne régulier et volontaire,
- l'épargne et l'emprunt s'en tiennent à des montants convenables et souvent relativement peu élevés,
- l'accès est facile : il y a plusieurs possibilités d'accès,
- les couts d'accumulation du capital et les frais généraux sont limités,
- les fraudes et les abus de confiance sont contrôlés par la participation active des membres de l'association,
- les conditions de crédit sont établies sur la base d'un accord parmi les membres,
- le remboursement des prêts se fait par échelons qui sont identiques aux versements de l'épargne,
- il n'y a pas de capital dormant au niveau de l'organisation,
- l'organisation prévoit des mesures d'ajustement pour faire face à l'inflation.

Ce type de gestion financière s'adapte particulièrement bien au type de clientèle et à l'économie pauvre qu'on retrouve dans les zones rurales du monde en voie de développement.

Ainsi, on rencontre au Sénégal **Mbotaye** au sein duquel fonctionnent des tontines appelées **natt** et en Guinée-Bissau **Mandjuandade** avec des tontines appelées **Abota**. Au-delà de leur fonction d'aide matérielle pour la réalisation de travaux, ce sont des espaces de convivialité qui contribuent à la fois à l'intégration sociale et à la consolidation des liens sociaux. Il en est de même des tontines : les cotisations apportées par les membres et les fonds versés à tour de rôle à chacune permettent de faire face aux dépenses pour les baptêmes, les mariages et le démarrage d'une activité économique. Toutefois, les tontines peuvent écarter les femmes qui n'ont pas suffisamment de ressources pour effectuer des versements réguliers.

Chaque élément (**mandjua**⁵) fait périodiquement une contribution particulière à un fonds commun qui est ensuite utilisé en alternance pour chacun, avec un taux d'intérêt zéro ou de peu de valeur. En l'absence de systèmes de crédits bancaires accessibles à la population générale, la **mandjuandade** contribue à atténuer ou à réduire l'impact de la pauvreté.

Ceci explique leur adhésion rapide et croissante à des **structures d'entraide de type informel**, pour protéger leur métier mais aussi pour revaloriser ou renforcer leurs réseaux de commercialisation, enfin pour diminuer sensiblement les nouveaux coûts de transaction générés entre autres par l'éloignement de leurs sites de travail. Ces organisations sont désormais très attractives pour les femmes : elles devraient leur permettre de mieux affronter les concurrences masculines. En fournissant des appuis financiers gérés collectivement (pour un fonds de roulement, pour l'acquisition de fours, pour le renouvellement et le développement des claires), les structures informelles se présentent comme des institutions de gestion des risques et des coûts de transaction. Autres facteurs attractifs pour rejoindre une structure d'entraide de type informel sont le manque de moyens pour garantir un crédit, le manque d'informations concernant les

⁵ Créole pour de la même classe d'âge

institutions de crédit formelles, l'absence de documents pour avoir accès au formel et l'analphabétisme.

La **mandjuandade** joue aussi un rôle dans les cérémonies, fonctionne comme réducteur de conflits sociaux et contribue ainsi à la **cohésion sociale**. Quand une femme se plaint de son mari elle va voir un ami ou des amis à qui elle explique ses mécontentements. Ces amis composent alors une **chanson**. Plus tard, durant une réunion du village, ils chantent la chanson avec un message bien critique envers le mari.

Une **bideira** à **Canchungo** sans « **grand K** »

L'économie informelle ne dispose pas du « **grand K** » et n'en a pas besoin. Le bureau international des poids et mesures (BIPM) a décidé de redéfinir effectivement le kilogramme ; ces définitions entrent en vigueur le 20 mai 2019. Le kilogramme peut désormais être réalisé à partir de la valeur fixée de la **constante de Planck** et à l'aide d'une **balance de Kibble**. Depuis 1889, le BIPM définit la magnitude du kilogramme comme égale à la masse du prototype international du kilogramme (PIK en abrégé, ou IPK pour l'anglais International Prototype of the Kilogram), surnommé le « **grand K** ». Le PIK et ses six copies sont stockés au Bureau international des poids et mesures, protégés chacun par trois cloches de verre scellées dans un coffre-fort spécial à l'environnement contrôlé dans la cave la plus basse du pavillon de Breteuil à Sèvres, dans la banlieue de Paris. Trois clés indépendantes sont nécessaires pour ouvrir ce coffre. Des copies officielles du PIK sont réalisées pour les États membres afin de servir de standards nationaux. Depuis le 20 mai 2019 le « **grand K** » est libéré de son coffre-fort et une nouvelle ère s'annonce. D'ailleurs, ni le Sénégal, ni la Guinée-Bissau n'est membre du BIPM.

Sans **grand K** l'économie informelle fonctionne à merveille : Sur le marché de **Canchungo** en Guinée-Bissau une quarantaine de **bideira** vendent du poisson frais et une dizaine de poissons transformés. Le tout est exposé sur des étales en rangées serrées. Selon nos statistiques durant 179 jours du 22/11/2014 au 15/12/2015, une moyenne de 1 918 kilo de poisson par jour transite par le marché central. Sur un total de 343 400 kilo pour ces 179 jours, 33,39% est ethmalose (djafal), 16,44% mâchoiron (bagre) et 8,02% mulet (tainha). Le marché central nourrit la population de 11 721 habitants, mais le marché et aussi une centrale d'achat pour les populations des villages des environs.

Le poisson est vendu par tas, appelé **muntu**. Un **muntu** est un tas de poisson de même espèce exposé sur toiles par terre ou étales et autres tables de fortune. Un **muntu** contient **presque toujours un même poids**. Une étude⁶ a transposé les mesures utilisées localement par rapport à celles utilisées dans les pays occidentaux : 10 kilo de poisson frais égale 20 **muntu**, un **bacia** (récipient en plastique) de 15 litres = 45 **muntu** = 22,5 kg. Pour le poisson fumé ce même récipient égale 50 **muntu** de peixe fumado = 22,5 kg.

Nous avons prélevé les prix de quelques **muntu** (tas de vente) :

Sinapa – Pagne venant de Bissau	2/3	2.500
Tainha – Mulet	9	1.000
Tainha – Mulet	6	1.500
Tainha – Mulet	5/4	2.500
Barbo – Capitaine	2/3	1.000

⁶ Failler, P. ECOST 2005

Djafal – Ethmalose	10/11	500
Cachorreta - Maquereau	4	1.000
Machado – Drepane	1	5.000
Bagre fumé - -Mâchoiron	3	3.000

La bideira achète une bassine de 30L entre 15.000 et 25.000 FCFA selon les espèces et les débarquements (entre 333 et 556 F CFA/kilo). Elle peut acheter de une à quatre bassines par jour. Le prix de vente au client est fixé d'avance entre les bideira. Selon l'étude de Joãozinho Incuca (2010) dans Fernandes, R.M. 2012, les bideira payent le pêcheur 550 FCFA/kilo pour un poisson de première qualité (bica, corvina, bicuda) et 380 FCFA/kilo pour 2ème qualité (tainha, djafal, iaiboi, rabenta-conta). Les prix de vente sont de 600 FCFA et de 500 FCFA le kilo. Pour le poisson frais, la bideira dépense 85% du revenu gagné pour l'achat au pêcheur qui à son tour investit 77,82% du prix unitaire pour l'acquisition.

Le ticket du marché municipal est de 2.500F CFA/bassine de 30L. La bideira reste au marché jusqu'à 15 heures. Les produits non vendus sont mis dans la glace et dans des carcasses de frigidaires sur le marché ou un gardien surveille (payé par le marché). Achat moyen journalier d'une cliente est entre 500 et 1.500 F CFA pour préparer des plats comme **Caldo branco** (sauce blanche), **caldo chabeu** (sauce aux noix de palmiste) **caldo de site** (sauce à l'huile de palme)

s

Bibliographie :

- Abreu Borges Domingues de, M. M. 2000 : Estratégias femininas entre as bideiras de Bissau (322 pages)
- Abreu, Alexandre José Germano de (2012) Migration and development in contemporary Guinea-Bissau: a political economy approach. PhD Thesis. SOAS, University of London (358 pages)
- ANSD 2007 : Enquête de suivi de la pauvreté ESPS 2005-2006 (89 pages)
- ANSD 2013 : Enquête de suivi de la pauvreté ESPS II 2011 (191 pages)
- Ba, H. 2006 : La participation des femmes dans les groupements économiques en milieu urbain dans le secteur des pêches à Dakar; thèse Université Laval, Québec (369 pages)
- Banque Mondiale, 2010 : Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté - ILAP 2 en Guinée-Bissau (27 pages)
- Berrou, J.-P., Eekhout, T 2019 : L'économie informelle : un défi au rêve d'émergence des économies africaines ? Études internationales, 50 (27 pages)
- Borges M., Freitas J.M., Ferreira L.G. 2006 : Relações de Alteridades e Identidades: mandjuandades na Guiné Bissau e a Irmandade da Boa Morte na Bahia (13 pages)
- Borges, M. 2004 : Negociando sociabilidades em meio urbano : o associativismo feminino em Bissau (74 pages)

- Borges, M. M. 2005 : As mulheres em África: dinâmicas informais de socialização, educação, reprodução e inovação cultural (27 pages)
- Borges M A 2011 : educação informal e as associações. A propósito das mandjuandades da Guiné-Bissau. In: COOPEDU — Congresso Portugal e os PALOP Cooperação na Área da Educação, Lisbon, 2011. Centro de Estudos Africanos (11 pages)
- Chauveau, J-P., Samba, A. 1990 : Un développement sans développeurs ? Historique de la pêche artisanale maritime et des politiques de développement de la pêche au Sénégal (21 pages)
- Diaw, M.C., 1985 : Formes d'exploitation du milieu communautés humaines et rapports de production : systèmes de production et de distribution en Casamance (169 pages)
- Domingues, M.M de A.B. 2000 : Estratégias femininas entre as bideiras de Bissau, thèse de doctorat (322 pages)
- Failler, P., 2005 : Indicadores económicos e financeiros da pesca artesanal de demersais e camarão ; ECOST Project no. 003711
- FAO, 2005 : Contribution économique et sociale de la pêche artisanale au Sénégal ; étude dans le cadre du programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP) (57 pages)
- Fernandes, R.M., 2012 : O Informal e o Artesanal: Pescadores e Revendedeiras de peixe na Guiné-Bissau, Fronteiras pós-coloniais: rigidez, heterogeneidade e mobilidade; Tese. Etude dans les ports de Bissau, Bubaque, Cacheu, Farim avec 7 études de cas (275 pages)
- Gilbert, A. 2010 : The tenth anniversary of De Soto's The Mystery of Capital: Reflections on the book's public impact on <http://n-aerus.net> (8 pages)
- Gomes, P. 2006 : As mulheres do sector informal. Experiências da Guiné-Bissau ; Jornal Kansaré, 22 de Fevereiro de 2006 (22 pages)
- González Javier Macías, 2007 : Enquête sur les aspects socio-économiques de la Pêche Artisanale en Guinée-Bissau (91 pages)
- Henry A., Tchente GH., Guillermedieumegard, P. 1991 : Tontines et banques au Cameroun. Les principes de la Société des amis ; Les Éditions Karthala (166 pages)
- Lourenço-Lindell, I. 2002 : Walking the tight rope, informal livelihoods and social networks in a West African city (277 pages)
- MatySene N'Deye. La commercialisation des produits halieutiques séchés au Sénégal, de 1945 à 1969. In : Outre-mers, tome 91, n°344-345, 2e semestre 2004. Les instruments de l'échange (24 pages)
- Moity-Maïzi, P., 2003 : Artisanas et artisans dans la transformation de poissons au Sénégal ; Conférence donnée à Agropolis-Museum le 19 fév 2003 (18 pages)
- Ndiaye, D. 2010 : Accompagner la formalisation des activités économiques informelles au Sénégal ; La formation et la conscientisation des femmes pour le passage du « mbotaye » au Groupement d'Intérêt Economique (123 pages)
- Ndoye, F. Moity-Maïzi, P. Broutin, C. 2002 : Le poisson fumé sur la Petite Côte sénégalaise (90 pages)
- Pereira, A.C.A. 2015 : Self-help women organizations in Guinea Bissau: analysing economic and social impacts ; Codesria, Dakar (9 pages)
- REPAO, 2009 : Diagnostic organisationnel participatif des organisations professionnelles de pêche artisanale en Guinée-Bissau (47 pages)

- Roubaud, F. 2014 : L'économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économiques ? www.cairn.info Regards croisés sur l'économie (14 pages)
- Sarr, F. 1997 : Étude des pratiques de solidarité des entrepreneures issues du secteur informel. Quelles perspectives pour les pratiques sociales. Thèse de doctorat, Québec : Université Laval (300 pages)
- Semedo da Costa Soares, M.O. 2010 : As Mandjuandadi: cantigas de mulher na Guiné-Bissau: da tradição oral à literatura ; thèse Belo Horizonte (451 pages)
- Semin, J. 2007 : L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire ; Civilisations [En ligne], 56 | 2007, mis en ligne le 01 décembre 2010 (19 pages)
- Temudo, M.P. Schiefer, U. 2003 : Disintegration and Resilience of Agrarian Societies in Africa – the Importance of Social and Genetic Resources: A Case Study on the Reception of Urban War Refugees in the South of Guinea-Bissau (24 pages)

Etudes de terrain par IDEE Casamance et rapports